

Dualité de l'Yonne : Influence francilienne au nord, perte d'attractivité partout ailleurs

Aux portes de l'Île-de-France, l'Yonne bénéficie d'un rythme de croissance de sa population de 0,3 % par an depuis 1975. Cette évolution démographique s'est infléchi depuis 2009 sous l'effet d'un ralentissement des migrations résidentielles en provenance d'Île-de-France. L'Yonne est aujourd'hui le seul département limitrophe de l'Île-de-France dont la population diminue.

Dans l'Yonne, le desserrement francilien se concentre désormais sur la seule zone d'emploi de Sens, la plus proche de la région parisienne. Au sein du département, seul le Sénonais continue ainsi à gagner des habitants. C'est aussi le territoire où résident les trois quarts des 11 750 Icaunais travaillant en Île-de-France.

Le tissu économique de l'Yonne est comparable à celui des autres départements qui entourent la région parisienne : l'industrie y est plus présente qu'en moyenne en France, alors que les autres services marchands comme le transport et l'entreposage ou les activités juridiques et comptables, captés par l'Île-de-France, sont plus en retrait. Du fait de cette orientation industrielle marquée, l'économie de l'Yonne est très sensible aux chocs conjoncturels.

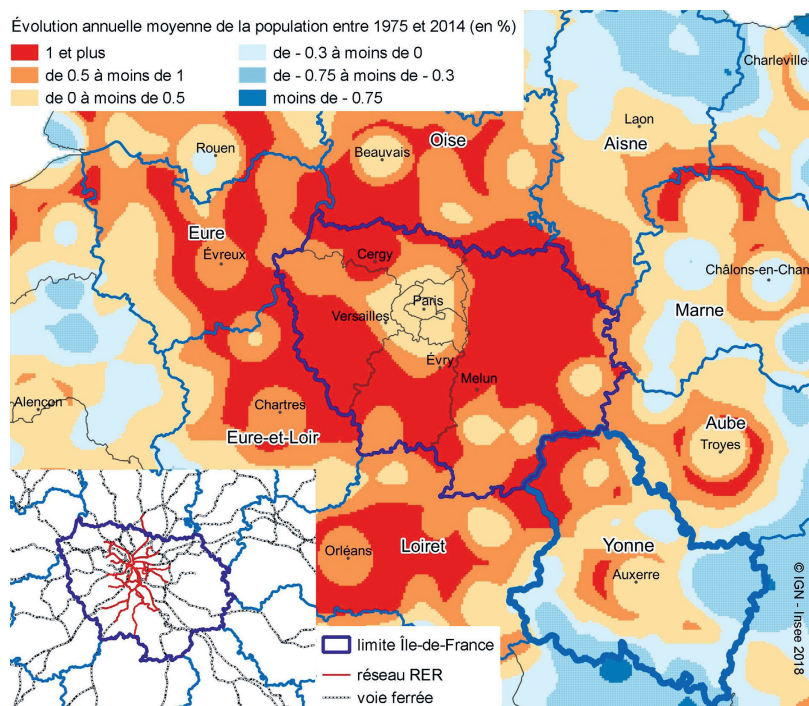
Hélène Ville, Yohann René, David Brion, Insee

L'Yonne s'inscrit dans un double ancrage territorial. Le département entretient des liens administratifs et économiques avec la Bourgogne-Franche-Comté, sa région d'appartenance. L'Yonne est aussi une composante du Bassin parisien, territoire fonctionnel composé de l'Île-de-France et des zones limitrophes. Ces liens se reflètent dans la démographie du département : le sud et l'est, peu denses, présentent ainsi des caractéristiques proches de celles du Morvan et de la Haute Côte-d'Or, le nord, plus densément peuplé, est sous l'influence de l'Île-de-France.

Le desserrement francilien profite aux départements limitrophes

L'Yonne compte 339 400 habitants en 2017. Le département a gagné près de 40 000 habitants depuis 1975, soit une progression annuelle moyenne de 0,3 % par an. Par rapport aux autres départements de Bourgogne-Franche-Comté, ce rythme de croissance de la population icaunaise est soutenu et place l'Yonne au second rang après la Côte-d'Or. Ce dynamisme provient en partie de sa situation géographique, aux

1 Le desserrement francilien profite surtout aux départements situés à l'ouest de l'Île-de-France



portes de l'Île-de-France. En effet, tous les départements qui bordent cette région bénéficient du mouvement de desserrement de la population parisienne (figure 1) qui s'installe dans la grande couronne et au-delà dans les territoires limitrophes (encadré 1).

Parmi les départements qui partagent une frontière avec l'Île-de-France, le rythme de croissance de la population est plus élevé pour ceux situés à l'ouest que ceux à l'est. Ainsi, la croissance démographique de l'Yonne est sans comparaison avec celle de l'Eure (+ 0,9 % par an) et du Loiret (+ 0,8 % par an). Toutefois la progression du nombre d'habitants est plus soutenue dans l'Yonne que dans les autres départements de l'est du Bassin parisien, l'Aisne, la Marne et l'Aube (moins de 0,2 % par an).

Cette croissance démographique de l'Yonne tient à une dynamique migratoire appuyée liée au desserrement francilien. Toutefois, contrairement aux départements de l'ouest et du nord du Bassin parisien, l'Yonne, comme l'Aisne, la Marne et l'Aube, ne bénéficie pas d'une géographie des transports aussi favorable. Elle partage une frontière avec un seul département d'Île-de-France, la Seine-et-Marne, département qui est aussi le moins dense et le plus vaste de la région parisienne. Elle est ainsi plus éloignée de Paris que les départements du nord et de l'ouest. Le réseau ferroviaire qui la relie à l'Île-de-France est également moins dense, et le RER s'arrête loin des limites du département, quand il se prolonge jusqu'aux portes de l'Oise et du Loiret.

L'Yonne perd des habitants depuis 2009

Sur la période récente, la dynamique d'évolution de la population icaunaise s'est renversée. La déprise démographique irait même en s'accroissant. L'Yonne est le seul des départements limitrophes de l'Île-de-France dont

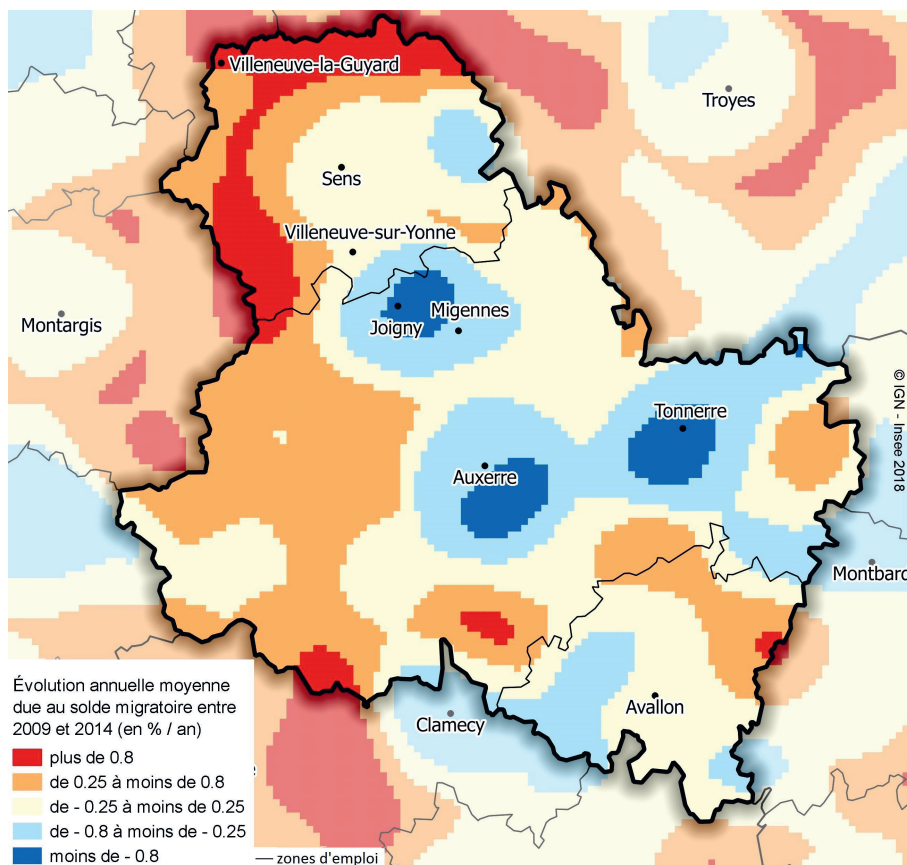
Près de 40 % des personnes emménageant dans l'Yonne viennent d'Île-de-France

Au cours de l'année 2013, plus de 40 000 franciliens ont déménagé pour s'installer dans un département limitrophe. Parmi eux, près de 3 800 ont emménagé dans l'Yonne. Ils représentent 40 % des nouveaux habitants du département.

Lorsqu'ils sont actifs, plus de la moitié exercent leur emploi en région parisienne, très majoritairement dans leur ancien département de résidence, le plus souvent la Seine-et-Marne. Moins de 10 % de ces actifs franciliens nouvellement installés dans l'Yonne sont cadres et 23 % sont ouvriers. 20 % des nouveaux arrivants d'Île-de-France sont retraités à l'issue de leur migration dans l'Yonne. C'est la part la plus élevée parmi les départements limitrophes de l'Île-de-France. Ces retraités résidaient pour la plupart à Paris et s'installent plus souvent dans la zone d'emploi d'Auxerre que les actifs.

2 Le nord du Sénonais reste attractif

Évolution annuelle moyenne due au solde migratoire entre 2009 et 2014 (en % / an)



Sources : Insee, recensements de la population 2009 et 2014 - État civil, naissances et décès 2009 à 2013

la population diminue entre 2009 et 2014. Le département perd ainsi 1 350 habitants en cinq ans (figure 3). Cette baisse résulte de la contraction des flux migratoires en provenance d'Île-de-France : au jeu des migrations, le département perd ainsi 600 habitants sur cette période. Ce phénomène n'est pas particulier à l'Yonne. En effet, le solde migratoire apparent (définitions) de tous les départements qui bordent la région parisienne est désormais équilibré voire négatif. Toutefois, contrairement à ces départements, l'Yonne ne compense pas ce déficit migratoire par un excédent des naissances sur les décès. Son solde naturel est déficitaire depuis 1975 : des départements

limitrophes, c'est celui qui compte en effet la plus importante part de personnes âgées parmi sa population.

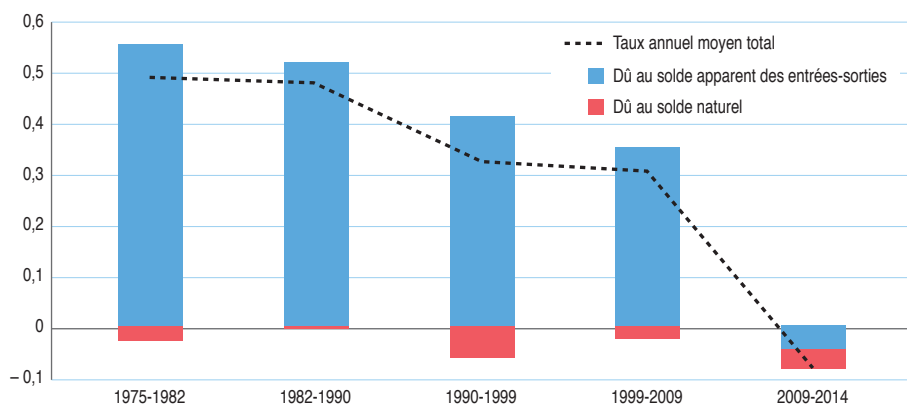
L'Yonne reste toutefois le seul département limitrophe de l'Île-de-France à conserver une frange très attractive tout le long de sa frontière avec la région parisienne. Mais cette bande, située dans le Sénonais (figure 2), tend à se rétrécir sous l'effet du ralentissement des migrations en provenance d'Île-de-France.

Le Sénonais reste attractif

La zone d'emploi de Sens soutient la démographie de l'Yonne. Elle enregistre à elle seule 30 000 des 40 000 habitants supplémentaires

3 L'Yonne désormais moins attractive perd des habitants

Évolution annuelle moyenne de la population dans l'Yonne de 1975 à 2014 (en % / an)



Sources : Insee, recensements de la population 1975 à 2014 - État civil, naissances et décès de 1975 à 2013

du département depuis 1975. Zone d'emploi la plus jeune, elle est la seule du département dont la population croît sous le double effet d'un solde naturel et migratoire positif. D'ailleurs, parmi les communes du département de plus de 5 000 habitants, seule Villeneuve-sur-Yonne, située dans le Sénonais, gagne des habitants.

Les migrations résidentielles, notamment avec l'Île-de-France, restent le principal moteur de cette dynamique démographique. Stimulées par un prix du foncier plus abordable qu'en région parisienne, elles apportent à la zone d'emploi 90 % de ses nouveaux habitants. Ces migrations résidentielles assurent encore à la zone d'emploi des gains de population, mais de façon moindre : 430 habitants supplémentaires par an contre 820 entre 1975 et 2009.

L'Auxerrois et l'Avallonnais perdent des habitants

Ces gains de population dans le Sénonais sont loin de compenser la diminution du nombre d'habitants dans la zone d'emploi d'Auxerre et, dans une moindre mesure d'Avallon.

La zone d'emploi d'Auxerre concentre les deux tiers de la population icaunaise. Elle perd des habitants, 4 000 entre 2009 et 2014, alors qu'elle en gagnait auparavant. Cette dynamique démographique était portée par le seul moteur migratoire. Avec un solde désormais déficitaire de 540 habitants par an en moyenne, les migrations résidentielles vers la zone d'emploi ne compensent plus les départs. Dans le même temps, le moteur naturel, déjà déficitaire, s'est détérioré. Seule la Puisaye, au sud-ouest, conserve un solde migratoire légèrement positif.

Ce déclin démographique touche les principales villes de l'Auxerrois. Là encore, il s'est accéléré depuis 2009. Auxerre perd près de 2 000 habitants sur la période. Certes, le mouvement de périurbanisation participe à cette diminution du nombre d'habitants sur la ville-centre. Toutefois, les communes situées dans son aire d'influence perdent également dans leur ensemble 800 habitants environ. Les villes de Joigny, Tonnerre et Migennes présentent elles aussi un solde migratoire très déficitaire. À Joigny, la perte d'attractivité est concomitante à la fermeture de plusieurs administrations.

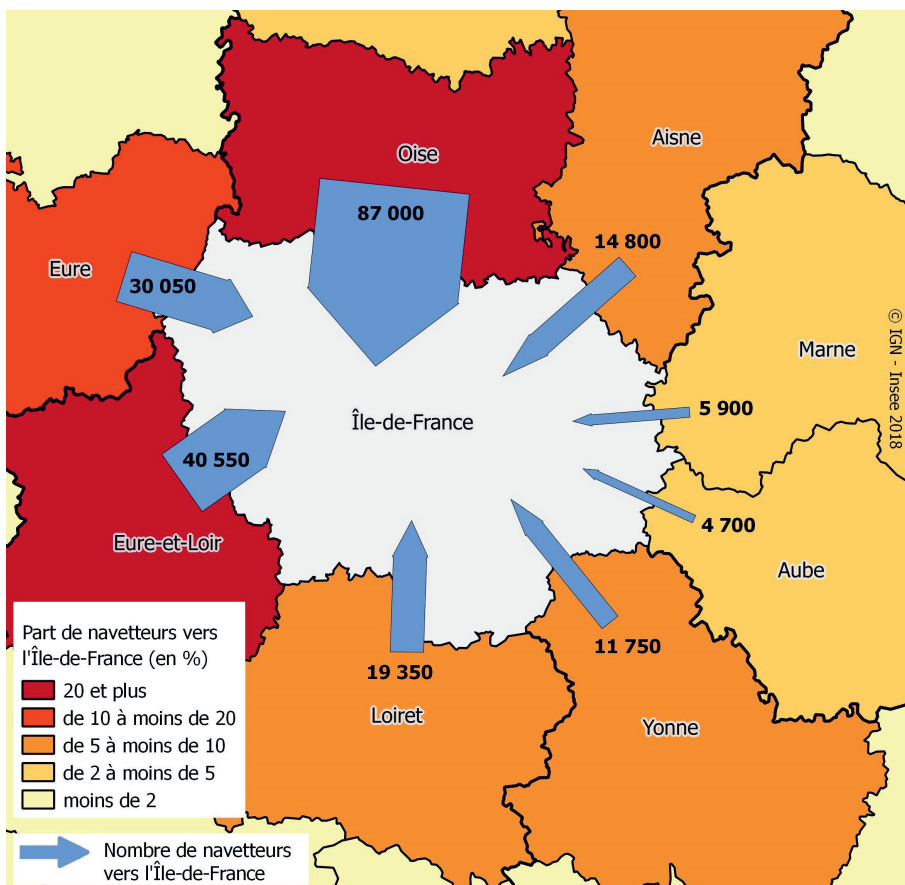
La zone d'Avallon souffre moins d'un manque d'attractivité : le solde migratoire n'est que légèrement négatif. C'est en revanche la zone d'emploi la plus âgée du département et les décès, beaucoup plus nombreux que les naissances, contribuent fortement à la baisse démographique : la zone d'emploi perd environ 500 habitants entre 2009 et 2014.

De nombreux Icaunais travaillent en Île-de-France

L'attractivité résidentielle de l'Yonne, bien qu'en baisse, et son inscription dans le Bassin parisien, contribuent à l'importance des

4 Moins de navetteurs vers l'Île-de-France dans les départements situés à sa frange Est

Part et nombre de navetteurs vers l'Île-de-France dans les départements limitrophes en 2014



Note de lecture : les navetteurs sont les actifs travaillant en Île-de-France mais résidant hors de cette région. Les flèches représentent le nombre de navetteurs résidant dans un département limitrophe de l'Île-de-France et travaillant en Île-de-France. Dans l'Yonne, ils sont 11 750, soit 5 à 10 % des actifs en emploi résidant dans le département. Source : Insee, recensement de la population 2014

migrations alternantes du département. En 2014, un actif en emploi sur huit travaille à l'extérieur du département. Ces sorties d'actifs sont deux fois plus nombreuses que les entrées en provenance d'autres départements. Ces navetteurs se dirigent principalement vers la région parisienne où les opportunités d'emplois sont nombreuses (figure 4) : 9 % des actifs icaunais y travaillent (encadré 2). C'est davantage que dans les départements

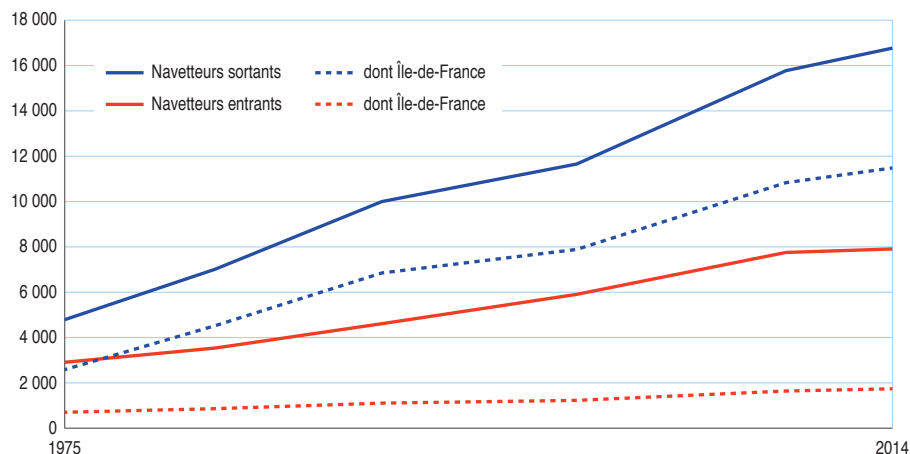
voisins, la Marne et l'Aube, mais moins que dans ceux situés au nord et à l'ouest de l'Île-de-France.

Des navettes domicile-travail vers l'Île-de-France concentrées dans le Sénonais

Parmi les 11 750 Icaunais travaillant en Île-de-France, plus des trois quarts résident dans la zone d'emploi de Sens. Jouxant la

5 De plus en plus d'actifs icaunais travaillent en Île-de-France

Nombre de navetteurs dans l'Yonne de 1975 à 2014



Source : Insee, recensements de la population 1975 à 2014

Vers Paris ou la Seine-et-Marne, deux profils de navetteurs

Une part importante d'icauvais rejoignent la région parisienne pour exercer un emploi de cadre ou une profession intermédiaire. Cette part demeure néanmoins, avec l'Aisne, la plus faible des départements limitrophes de l'Île-de-France.

La moitié des Icaunais travaillant en Île-de-France exercent en Seine-et-Marne, un quart à Paris. Leur profil diffère selon le département vers lequel ils se dirigent. Les navetteurs à destination de la Seine-et-Marne sont 90 % à utiliser principalement leur véhicule pour gagner leur lieu de travail. Ils sont aussi nombreux à occuper un emploi dans le commerce et la réparation automobile (16 %), la santé humaine et l'action sociale (14 %) ou encore l'industrie manufacturière (14 %). Ce profil d'emploi est similaire à celui des actifs résidant et travaillant dans l'Yonne.

À l'inverse, ceux qui travaillent à Paris empruntent pour les trois quarts les transports en commun. Ils exercent dans des secteurs spécifiques. Ainsi 16 % sont employés dans le transport et l'entreposage contre 7 % pour ceux travaillant en Seine-et-Marne, 10 % ont un emploi dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (4 % en Seine-et-Marne) et travaillent notamment dans la recherche et développement ou encore les services aux entreprises.

6 L'économie icaunaise est très tournée vers l'industrie comme la plupart des départements autour de l'Île-de-France

Répartition de l'emploi par secteur d'activité

	Yonne		Autres départements limitrophes de l'Île-de-France*		France	
	Nombre d'emplois	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Agriculture	7 000	6	4	3		
Industrie	20 000	16	16	12		
Construction	8 300	7	7	7		
Commerce	17 900	15	13	13		
Services	69 400	57	60	65		
dont : Autres services marchands**	24 300	20	23	28		
Ensemble	122 600	100	100	100		

* Aube, Marne, Aisne, Oise, Eure, Eure-et-Loir, Loiret

** Transports et entreposage ; Hébergement et restauration ; Édition, audiovisuel et diffusion ; Télécommunications ; Activités informatiques et services d'information, financières et d'assurance, immobilières, juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques ; Recherche-développement scientifique ; Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques ; Activités de services administratifs et de soutien
Source : Insee, recensement de la population de 2014

Seine-et-Marne, la situation géographique de cette zone d'emploi rend plus propice les déplacements pendulaires avec l'Île-de-France. Ainsi 20 % des actifs de la zone effectuent ce trajet quotidiennement. À Villeneuve-la-Guyard, commune située aux franges nord du département, c'est même les deux tiers des actifs qui travaillent dans la région francilienne. Par leur consommation sur leur lieu de résidence, ces navetteurs contribuent à la santé du tissu économique local et aux recettes fiscales des collectivités territoriales. En 2014, les salaires versés aux Sénonais employés en Île-de-France s'élèvent à 245 millions d'euros net, soit 29 % des salaires versés aux actifs de la zone d'emploi.

Les échanges quotidiens d'actifs avec l'Île-de-France étaient auparavant moins nombreux et plus équilibrés (figure 5) ; dans l'Yonne, l'emploi, à dominante agricole et industrielle

était en effet occupé par la population locale. La tertiarisation de l'économie couplée à l'amélioration et la densification des voies de communication a accéléré les sorties d'actifs vers la région francilienne ; celles-ci ne cessent d'augmenter depuis les années 70.

L'Île-de-France capte les emplois des services marchands

L'organisation économique du Bassin parisien fait apparaître une spécialisation des territoires. Elle oppose la région parisienne aux départements limitrophes qui présentent un tissu économique comparable.

Les activités de transport et d'entreposage, les activités juridiques et comptables, l'hébergement et la restauration ou encore la recherche et le développement scientifique c'est-à-dire les « autres services marchands » sont principalement implantés en région parisienne,

où elles rassemblent 40 % de l'emploi. Elles sont en revanche sous représentées dans les départements composant la frange externe de la région parisienne. Ces activités représentent par exemple 20 % des emplois dans l'Yonne (figure 6), soit huit points de moins qu'en moyenne en France.

Les entreprises exerçant ces activités trouvent en effet en région parisienne un environnement favorable, un réseau de clientèle et d'entreprises denses. Une partie d'entre elles, notamment dans la recherche et l'ingénierie, s'implantent en outre plus facilement là où la main-d'œuvre qualifiée est plus présente, ce qui est le cas en Île-de-France.

Une forte présence industrielle autour de l'Île-de-France

En revanche, les industries sont davantage implantées aux franges de l'Île-de-France : 16 % des emplois relèvent de ce secteur dans l'Yonne, 19 % dans l'Eure contre 13 % au niveau national.

Tout en restant proches de la région parisienne, ces sites industriels trouvent en effet de l'espace dans ces territoires moins denses mais dotés d'une infrastructure routière et ferroviaire très développée qui facilite l'acheminement des matériaux nécessaires à leur activité et la livraison de leurs produits.

Ainsi, l'industrie agro-alimentaire tient une place importante dans les départements à l'est de l'Île-de-France : l'Yonne, la Marne, l'Aisne et l'Aube. Elle peut s'appuyer sur une agriculture encore très présente, dont la production bénéficie aussi à la région parisienne. Dans l'Yonne, Senagral, Duc, et Sica de viandes, génèrent plus de 1 000 emplois. Dans les quatre départements au nord et à l'ouest de l'Île-de-France, l'industrie est davantage tournée vers la chimie et la pharmaceutique. ■

Définitions

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et de décès survenus dans un territoire et une période donnée.

Le solde migratoire apparent est une estimation du solde migratoire : il est calculé en faisant la différence entre la variation de la population et le solde naturel. Il s'agit d'une estimation dans la mesure où il comprend également les biais des différentes sources de données concernées.

Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON CEDEX

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédactrice en chef :
Chantal Prenel

Mise en page :
STDI

Crédits photos :
CRT, L. Cheviet

ISSN : 2497-4455

Dépôt légal : juillet 2018

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Chassard M., « En Bourgogne-Franche-Comté, plus de décès désormais que de naissances », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 52, janvier 2018.
- Populations légales en Bourgogne-Franche-Comté : « 2 820 940 habitants au 1^{er} janvier 2015 », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 49, décembre 2017.
- Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté, *Insee Dossier Bourgogne-Franche-Comté*, avril 2016.
- Lecrenais C., « Dans l'Yonne, les actes de la vie quotidienne dessinent 17 territoires », *Insee Bourgogne Dimensions* n° 184, mars 2013.

